Mlle Byl:

133.

Copie.

Madame ma très digne et très docte Collègue.

Je me vous demande qu'un peu de croyance au témoignage que vous rendra M. le Penal: Heume, de ce que dans les Opérations de la direction de l'Armée, qui me tient tout à charge, il ne m'a été possible de mettre la main à la plume pour vous faire Libris d'ici les Tablatures dont je vous suis redevable, pour combler de si grandes obligations que j'ai à vous reconnoître S'il vous plaist de recevoir cette assignation à Libre Lequelque payement, je reconnoitrai en la prompte de fournir au Capital, au cy tout ce qui se pourra de promptitude imaginable parmi les embarras où je me trouve: obligé même de passer la meilleure partie de demain à considérer ma Maison en Delft, dans mon Collège à Zuijlichem et une autre Livre que j'ay là auprès, si je puis obtenir la Cloture de parmy devant avec ma Retraite, pour employer le peu d'heures à la considération de mon petit particulier;

En attendant je vous supplie très-humblement de recevoir ces entrailles des plus innocents des Agneaux de la main du plus innocent de vos Serviteurs (quelque sinistre impression que vous puissiez donner de Lalaire de Lorbury, dont je n'ay pas achevé la (meilleure partie) pour vous servir de rien dans cette Belle Science dont vous m'avez si-

Vielle S. Louïe, et en oubliant les importunités indiscrètes que je vous ay données, vous supplie très humblement de plus fauorable: que il vous sera possible de les agréer à bonne

Mes

Mgr. Ecole Mgr indigne

Constantijn

Voorn. 19. Mey 1643.

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-2, p. 133
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3279